## Saint-Augustin. Comté de Portneuf

N visite canonique fut faite du 8 au 12 mars dernier par le R. P. Justin, du couvent de Québec : elle fut bonne et consolante au delà de toute espérance.

Les Tertiaires avaient répondu dès le premier jour avec un empressement admirable à l'invitation de leur zélé Directeur; et durant tout le temps des exercices ils n'ont pas cessé, malgré l'éloignement, de venir et d'écouter, en foule compacte et recueillie, les instructions qui leur étaient données. Le Tiers-Ordre est aimé, sa règle est fidèlement observée, par les 275 sœurs et les 125 frères qui composent les deux Fraternités, encore jeunes. Nous avons été très édifié de la touchante coutume qu'ont les Tertiaires de faire célébrer, à chaque réunion mensuelle, une grand'messe à laquelle ils se font un pieux devoir d'assister. Nous avons eu aussi l'occasion de constater avec quelle générosité ils savent donner de leur argent, de leur temps et de leur cœur, pour les bonnes œuvres, dès que l'on fait appel à leur qualité de disciples du pauvre d'Assise. Puissent de telles dispositions s'affermir et s'accroître de plus en plus! puissent ces bons Tertiaires être toujours, aux yeux de leur pasteur, la portion choisie de son troupeau! Une quinzaine de nouveaux membres ont revêtu le saint habit ; nous avons lieu de croire que bon nombre d'autres suivront bientôt cet exemple.

On a procédé au renouvellement des charges. Ont été élus :

Fraternité des Frères. — Ministre: M. Félix East; Assistant: M. Odina Meunier; Maître des novices: M. Hildebert Racette; Secrétaire-Trésorier: M. Edouard Côté; Discrets: MM. Dieudonné Drolet, Ferdinand Côté, Edouard Valin, Phydime Rochette.

Fraternité des Sœurs.— Supérieure: Mde Vve Jean Falardeau; Assistante: Mde Chrysanthe Jobin; Maîtresse des novices: Mde Francis Couture; Secrétaire-Trésorière: Mde Augustin Constantin; Discrètes: Mdes Joseph Jobin, Ferdinand Côté, Cléophas Thibault, Hector East, et Mlles Marcelline Juneau et Adéline Constantin.



gie, que le bon ibut qu'il avait -Rivières et de lu les *prémices* ssir le nombre

par une céré-, de Montréal, Provincial. Le dans les deux nouveau profès entre les deux es, émise après it la première irrévocable de ne victime, un

ançais, le prédu jour, l'Antion de Notrele salut d'une

site canonique ur le R. Père de fidèles heupelle église de sistance nomnseils du Père ces jours des

r leur pasteur et déterminés eurs revêtirent ban 250 Tertous le bon er une Frater-